



ANNEXE AU REGLEMENT FINANCIER ASC BDX

LYCEE SANS FRONTIERE 2020-2021

A ENVOYER COMPLETE PAR COURRIER AVANT LE 21 AOUT 2020

Nom de l'enfant : _____ Prénom : _____ Classe : _____

Nom du responsable : _____

1 - CONTRIBUTION DES FAMILLES

Contribution fixe (voir tableau sur le règlement financier)

« Revenu fiscal de Référence sur l'avis d'imposition 2020 » divisé par « 2 + nombre d'enfants à charge »

MERCI DE JOINDRE OBLIGATOIREMENT VOTRE AVIS D'IMPOSITION 2020 COMPLET.

sinon vous serez placé en catégorie 6 et aucune rectification de catégorie ne sera faite après le 31/12/2020

Catégorie (à déterminer)	N°
Montant estimé de la contribution	€
Cotisation A.P.E.L (facultatif)	24 €
<i>Cocher la case si vous ne souhaitez pas verser la cotisation A.P.E.L.</i>	<input type="checkbox"/> NON

L'ainé(e) de vos enfants est-il scolarisé dans un autre établissement de l'Enseignement Catholique ?

Oui

Non

2 - STATUT SCOLAIRE

• Demi-Pensionnaire (sur facturation)

• Externe

Approvisionnement de 10 repas

67 €

(Joindre un chèque du montant choisi à l'ordre de l'AGEASC)

3 - MODE DE REGLEMENT

Par an à réception de la facture.

En 3 chèques à réception de facture, encaissés en octobre, janvier et avril.

Le 05 du mois, en prélèvement automatique sur 9 mois (octobre à juin).

(Les demandes de prélèvements de l'année précédente sont reconduites automatiquement).

4 - Avez-vous d'autres enfants scolarisés à l'AGEASC ou JDA Pessac ?

OUI

Si oui, merci d'indiquer leur Nom/Prénom/Classe

NON

•

•

5 - Etes-vous salarié ou enseignant dans l'Enseignement Catholique ?

OUI

Merci de joindre une attestation de salaire de votre établissement

NON

Je soussigné(e) M./Mme _____ accepte le paiement de l'ensemble des frais tels qu'ils sont décrits ci-dessus et m'engage à régler intégralement les frais liés à la scolarité.

Date et signatures des responsables légaux :

Le : / /2020

Signature du père

Signature de la mère

En cas de séparation ou divorce, merci d'indiquer en pourcentage la part des payeurs.

Père : % Mère : %

Pour toutes questions concernant cette annexe financière ou pour les familles se trouvant en difficultés financières momentanées ou durables, l'ASC Bordeaux est prêt à examiner avec elles les possibilités d'arrangement ou de réduction en contactant le service économat des familles au 05.56.48.77.77 ou par mail economat.familles@assomption-bordeaux.com